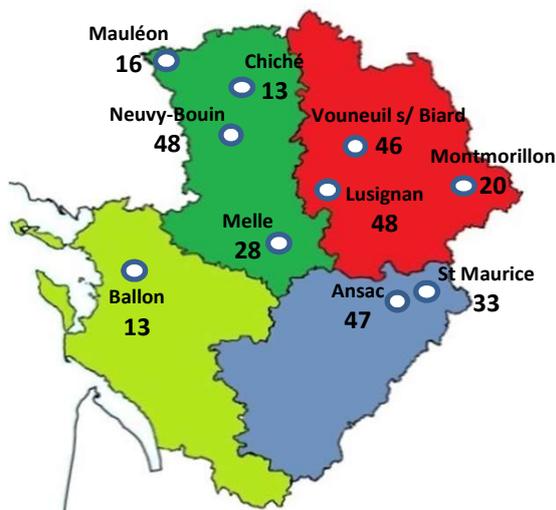
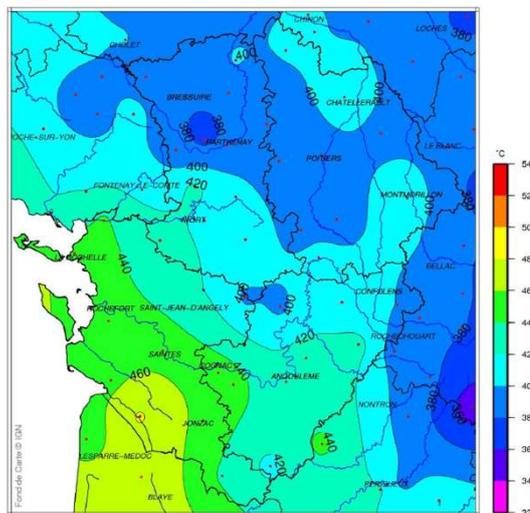


## Pluies et températures clémentes : la pousse avance de 29 kg MS/ha/jour



POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



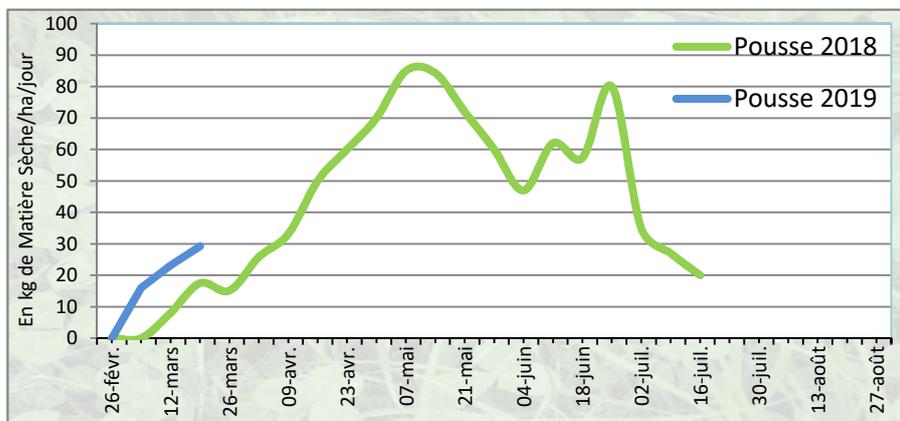
SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER

### CONSEIL PATURAGE

Les températures clémentes et les pluies de ces derniers jours ont permis un bon démarrage de la pousse de l'herbe. Les 300°C jours ont été dépassés partout sur le territoire du Poitou-Charentes, il est donc très important d'envisager la sortie des animaux dans les pâtures pour ne pas perdre le stock d'herbe sur pied déjà présent. Veuillez tout de même à ne pas pâturer trop tôt les parcelles pour ne pas nuire à leur potentiel : il faut une hauteur d'herbe minimum de 7-8 cm pour faire entrer les animaux dans les parcelles. Le pâturage des parcelles les plus avancées permet un redémarrage plus rapide de la pousse de l'herbe. Il est nécessaire de faire tourner les animaux assez rapidement dans les paddocks afin de limiter le gaspillage et le piétinement, d'autant s'il s'agit d'animaux lourds. Le début de la mise à l'herbe est le moment idéal pour préparer son planning de pâturage, en gardant en tête qu'il faut 30 à 40 ares/ugb.

### CONSEIL FAUCHE

Les 200°C jours ayant été atteints depuis un mois, les premiers apports d'azote devraient avoir été faits si cela était nécessaire. Anticipez vos apports quatre semaines avant la récolte pour limiter le taux d'azote soluble dans le fourrage récolté. Pour les parcelles les plus avancées, mieux vaut attendre la première coupe pour faire son premier apport. Si l'herbe est déjà bien haute (mais moins de 10 cm) et que l'on craint de ne pas passer fin avril, envisagez plutôt un rapide passage des animaux pour laisser attendre la parcelle jusqu'à la première coupe début mai. Au vu de la pousse de l'herbe, une première coupe précoce pourrait se faire dès que la météo laisse un créneau pour faucher.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares/UGB	30 ares / UGB	40 ares /UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Contacts: Aloïse CELERIER (86) : 05 49 44 74 39 Pauline Gauthier (16) : 05 45 84 43 77 Gérard HOPPENREYS (79) : 05 49 81 24 53 Emmeline BEYNET (17) : 05 46 50 45 34





